



**REGLES DE SELECTION**  
**EQUIPE DE FRANCE DE CANOË-KAYAK**

---

**2022**

**DESCENTE**

---

**U18**

## Table des matières

<b>A</b>	<b>REGLES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE DESCENTE U18 .....</b>	<b>2</b>
<b>1</b>	<b>PREAMBULE .....</b>	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>MODALITES DE SELECTION .....</b>	<b>2</b>
2.1	Compétitions de sélection .....	2
2.2	Conditions de participation.....	2
2.3	Règlement.....	3
2.4	Classement.....	3
2.5	Départage .....	4
<b>3</b>	<b>PROGRAMME D’ACTIONS.....</b>	<b>4</b>
<b>4</b>	<b>PROPOSITION DE SELECTION .....</b>	<b>4</b>
4.1	Préambule.....	4
4.2	Proposition de sélection pour l’Equipe de France U18.....	4
<b>5</b>	<b>DIVERS .....</b>	<b>4</b>
5.1	Diffusion du mode de sélection .....	4
5.2	Règles spécifiques concernant les sportifs souhaitant concourir dans plusieurs disciplines en 2022...	5
5.3	Diffusion des sélections .....	5

# A Règles de sélection en Equipe de France descente U18

## 1 PREAMBULE

L'objet de ce document est de formaliser les règles qui permettent de sélectionner les sportifs français capables d'atteindre les objectifs de l'équipe de France de Descente lors de l'échéance terminale de la saison sportive internationale U 18 en 2022.

La compétition de référence internationale sera le championnat d'Europe Classique et Sprint à Banja Luka (BOS) du 21 au 28 aout 2022.

L'objectif de l'Equipe de France U18 est d'atteindre les finales dans toutes les épreuves et d'obtenir des médailles pour les plus experts.

Les modalités de sélection retenues permettent de valoriser :

- La capacité à mobiliser ses ressources pour performer le jour J,
- Une régularité dans les performances tout en privilégiant la Gagne,
- Une navigation permettant d'être performant sur un parcours naturel.

## 2 MODALITES DE SELECTION

### 2.1 Compétitions de sélection

Les compétitions de sélection sont prévues le 16 avril manche 1 et 2 de sprint, le 18 avril 2022 sur le sélectif national classique de Treignac (Vézère) et le 1<sup>er</sup> mai 2022 sur le championnat de France classique du Drac.

- Course N°1 : sprint manche 1 Vézère 16 avril 2022
- Course N°2 : sprint manche 2 Vézère 16 avril 2022
- Course N°3 : classique Vézère 18 avril 2022
- Course N°4 : classique Drac 1<sup>er</sup> mai 2022

La date, le programme, et le parcours de ces courses peuvent être modifiés en fonction des conditions extérieures.

### 2.2 Conditions de participation

#### a) Conditions administratives

- Etre né entre le 01/01/2004 et le 31/12/2007,
- Etre titulaire de la carte d'adhésion 2022,
- Avoir payé ses factures à la FFCK,
- Pouvoir concourir pour la France au niveau international, conformément au règlement international en vigueur,
- Pour les courses N°1 et N°2 s'inscrire sur le site de la FFCK à courses sélection équipe de France U18 avant le 4 avril 2022. Coût d'inscription fixé par l'organisateur
- Pour les courses N°3 (N1 Treignac) et N°4 (Championnat de France classique du Drac) s'inscrire sur le site de la FFCK via la procédure habituelle.

- Pour les sportifs nés en 2006 et 2007, l'inscription au titre des sélections U18 nécessite de faire une demande de dérogation par mail au manager descente ([pmcrochet@ffck.org](mailto:pmcrochet@ffck.org))  
 Pour la course de Treignac la demande doit être réalisée le **11 avril 2022 au plus tard**.  
 Pour les courses du Drac la demande doit être réalisée le **25 avril 2022 au plus tard**.

### b) Conditions sportives

- Les sportifs classés au numérique Junior et cadet combiné et qui entrent dans les quotas d'accès suivant pourront s'inscrire et participer aux courses de sélection.

K1H	K1D	C1H	C1D	C2H
12	10	7	7	5

Ces quotas seront arrêtés à partir du classement national au jeudi 31 mars 2022, à l'issue du sélectif national sprint de Metz.

- Le manager descente peut inscrire des bateaux supplémentaires aux courses de sélection 2022 après analyse du classement national et plus particulièrement des résultats sur les sélectifs nationaux.

## 2.3 Règlement

La compétition se déroule suivant le règlement sportif FFCK descente en vigueur et ses annexes.

## 2.4 Classement

Pour figurer au classement spécifique, les sportifs doivent être classés à au moins 3 courses.

Classement de la course	Points attribués pour le classement des sélections U18
1 <sup>er</sup>	0
2 <sup>e</sup>	2
3 <sup>e</sup>	3
4 <sup>e</sup>	4
...	...
10 <sup>e</sup>	10

A l'issue des courses le classement est effectué sur les trois meilleurs résultats.

Un bateau qui ne prend pas le départ (DNS) sort automatiquement du classement de la course.

Un bateau qui prend le départ mais ne termine pas (DNF), ou disqualifié de la manche (DSQ) marque les points du dernier de l'épreuve plus un, quel que soit le nombre de bateaux arrivés.

## 2.5 Départage

En cas d'ex-æquo au classement par points, le meilleur classement sera pris en compte, si l'égalité persiste ce sera le résultat de la course n°1 classique qui départagera.

## 3 PROGRAMME D' ACTIONS

Le championnat d'Europe classique et sprint à Banja Luka (BOS) du 21 au 28 aout 2022

## 4 PROPOSITION DE SELECTION

### 4.1 Préambule

Le Directeur Technique National peut effectuer une sélection nominative différente de celle issue du présent mode de sélection, dans un souci de performance de l'Equipe de France.

Il peut aussi minorer ou majorer ces effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque catégorie ou des résultats individuels obtenus au cours du programme d'actions.

Conformément à la convention 2022 « Sportif de haut niveau », à partir de la sélection, chaque sportif sera tenu de participer à l'intégralité du programme d'actions 2022 qui lui sera proposé jusqu'à l'échéance terminale.

Dans le cas où un bateau ne pourra pas honorer tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires, raisons professionnelles, santé, de comportement ou de double sélection en Equipe de France), un bateau en remplacement pourra être sélectionné pour le programme, sur décision du Directeur Technique National et ou du manager descente.

### 4.2 Proposition de sélection pour l'Equipe de France U18

#### a) *Epreuves kayak homme et dame, et canoë monoplace homme et dame*

- De 0 à 3 premiers bateaux du classement de sélection U18 en 2022 peuvent être proposés à la sélection.

#### b) *Epreuves canoë biplace homme*

- De 0 à 2 premiers bateaux du classement de sélection U18 en 2022 peuvent-être proposés à la sélection après analyse des résultats.

#### c) *Epreuves canoë biplace dame*

- De 0 à 2 premiers bateaux seront formés avec les féminines sélectionnées en équipe de France dans les catégories monoplace.

## 5 DIVERS

### 5.1 Diffusion du mode de sélection

Le présent mode de sélection sera diffusé sur le site internet de la Fédération Française de Canoë-Kayak et Sports de Pagaie.

## **5.2 Règles spécifiques concernant les sportifs souhaitant concourir dans plusieurs disciplines en 2022**

En cas de sélections dans plusieurs disciplines, les sportifs peuvent courir dans chacune d'elles si les programmes sont compatibles. Dans le cas contraire, l'accord des managers et ou des chefs de projet des disciplines concernées sera nécessaire.

## **5.3 Diffusion des sélections**

La diffusion de la liste des sportifs sélectionnés sera effectuée le jeudi 12 mai sur le site internet de la Fédération Française de Canoë-Kayak et Sports de Pagaie.